

Tableau F. Nombre moyen d'heures annuelles ouvrées par personne ayant un emploi^a

	1979	1983	1990	1998*	1999*	2000*	2001*	2002*
Emploi total								
Australie	1 904	1 853	1 866	1 856	1 860	1 855	1 837	1 824
Belgique	..	1 684	1 677	1 609	1 553	1 530	1 547	1 559
Canada	1 832	1 780	1 788	1 799	1 806	1 807	1 790	1 778
République tchèque	2 075	2 088	2 092	2 000	1 980
Danemark	1 491	1 511	1 539	1 504	1 516	1 499
Finlande ^b	..	1 809	1 763	1 761	1 765	1 721	1 694	1 686
Finlande ^c	1 837	1 787	1 728	1 736	1 737	1 727	1 720	1 711
France*	1 764	1 672	1 618	1 553	1 547	1 500	1 477	1 459
Allemagne ^d	1 541	1 489	1 479	1 463	1 451	1 444
Allemagne occidentale	1 708	1 674	1 561	1 465	1 456	1 443	1 433	1 428
Grèce	..	1 990	1 919	1 925	1 943	1 924	1 933	1 934
Islande	1 817	1 873	1 885	1 847	1 812
Irlande	..	1 910	1 920	1 721	1 692	1 690	1 677	1 668
Italie	1 717	1 694	1 675	1 639	1 634	1 631	1 620	1 619
Japon	2 126	2 095	2 031	1 842	1 810	1 821	1 809	..
Mexique	1 879	1 923	1 888	1 864	1 888
Pays-Bas	1 437	1 366	1 348	1 371	1 327	1 340
Nouvelle-Zélande	1 820	1 825	1 842	1 817	1 817	1 816
Norvège	1 514	1 485	1 432	1 400	1 398	1 380	1 360	1 342
Portugal	1 881	1 747	1 761	1 718	1 718	1 719
République slovaque	2 034	2 022	2 023	2 026	1 979
Espagne	2 022	1 912	1 824	1 834	1 816	1 814	1 816	1 807
Suède	1 517	1 520	1 549	1 638	1 647	1 625	1 602	1 581
Suisse	1 589	1 597	1 568	1 541	..
Royaume-Uni	1 815	1 713	1 767	1 731	1 719	1 708	1 711	1 707
États-Unis	1 838	1 824	1 837	1 850	1 847	1 834	1 821	1 815
Salariés								
Belgique	..	1 549	1 558	1 490	1 451	1 439	1 455	1 463
Canada	1 801	1 762	1 771	1 789	1 797	1 800	1 781	1 774
République tchèque	1 995	2 014	2 018	1 922	1 896
Danemark	1 421	1 454	1 490	1 446	1 467	1 448
Finlande ^b	1 666	1 672	1 673	1 638	1 616	1 609
France*	1 652	1 554	1 528	1 481	1 479	1 431	1 410	1 393
Allemagne ^d	1 408	1 397	1 381	1 369	1 361
Allemagne occidentale	1 623	1 590	1 485	1 380	1 369	1 356	1 347	1 342
Grèce	..	1 765	1 763	1 810	1 815	1 825	1 837	1 830
Hongrie	..	1 829	1 710	1 788	1 795	1 795	1 766	1 766
Islande	1 762	1 810	1 820	1 779	1 740
Irlande	..	1 709	1 720	1 610	1 602	1 602	1 599	1 589
Italie	..	1 626	1 599	1 568	1 564	1 566	1 552	1 552
Japon ^e	2 114	2 098	2 052	1 879	1 842	1 859	1 848	1 837
Japon ^f	2 064	1 871	1 840	1 853	1 836	1 825
Corée	..	2 734	2 514	2 390	2 497	2 474	2 447	2 410
Mexique	1 942	1 977	1 935	1 915	1 945
Pays-Bas	1 591	1 530	1 433	1 340	1 343	1 331	1 330	..
Portugal	1 792	1 713	1 732	1 696	1 705	1 710
République slovaque	1 998	1 984	1 986	1 993	1 950
Espagne	1 936	1 837	1 762	1 767	1 753	1 753	1 757	1 748
Royaume-Uni	1 750	1 652	1 704	1 703	1 695	1 684	1 686	1 683
États-Unis	1 816	1 809	1 819	1 833	1 829	1 817	1 805	1 802

**Tableau F. Nombre moyen d'heures annuelles ouvrées
par personne ayant un emploi^a (suite)**

- a) Le concept utilisé est celui du nombre d'heures totales travaillées pendant l'année divisé par le nombre moyen de personnes ayant un emploi. Ces données visent à effectuer des comparaisons de tendances dans le temps ; en revanche, à cause de la disparité des sources, elles ne permettent pas des comparaisons de niveaux pour une année donnée. Les chiffres portent sur le travail à temps partiel et à temps complet.
- b) Données estimées à partir de l'Enquête sur la population active.
- c) Données estimées à partir des comptes nationaux.
- d) Les données pour 1990 se réfèrent à l'année 1991.
- e) Données se référant aux établissements de 30 salariés ou plus.
- f) Données se référant aux établissements de cinq salariés ou plus.

Sources et définitions :

Estimations du Secrétariat pour la Belgique, le Danemark, la Grèce, l'Irlande, Italie, les Pays-Bas (emploi total uniquement) et le Portugal pour la durée annuelle effective du travail dans l'ensemble de l'économie basée sur l'Enquête communautaire sur les forces du travail (EULFS). Les estimations de la durée annuelle effective du travail par actif occupé sont basées sur l'enquête EULFS du printemps comme source principale pour les diverses composantes du temps de travail (heures supplémentaires, maladie, maternité, accident du travail, etc.). Les données de l'enquête EULFS ne porte que sur une seule période de l'année, aussi il a été nécessaire de recourir à des sources externes de données pour estimer les heures non travaillées en raison des jours fériés et des congés annuels. En outre, il a été nécessaire de corriger les heures non travaillées dues à la maladie et aux congés de maternité pour tenir compte d'une sous-déclaration estimée à 50 pour cent en moyenne dans l'EULFS. En bref, les estimations de la durée annuelle effective du travail sont obtenues en multipliant la durée hebdomadaire habituelle du travail par le nombre de semaines effectivement travaillées durant l'année (en tenant compte des congés annuels et des heures non ouvrées pour d'autres raisons).

Allemagne et Allemagne occidentale : Nouvelles séries, à partir de 1991, qui couvrent maintenant les emplois à temps partiel à horaires très réduits. Données communiquées par l'Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung, élaborées en s'appuyant sur une structure de comptabilisation détaillée. Tirées d'une enquête auprès des établissements sur le nombre d'heures ouvrées par semaine par les travailleurs à temps complet dont le temps de travail n'est pas affecté par une absence, les données sont converties en nombre annuel d'heures ouvrées par jour après ajustement pour tenir compte de tout un ensemble de facteurs, dont les jours fériés, l'absence pour maladie, les heures supplémentaires, les horaires réduits, les grèves et le travail à temps partiel. La tendance entre 1966 à 1990 suit celle de l'ancienne série pour l'emploi total et l'emploi salarié.

Australie : Données communiquées par l'Australian Bureau of Statistics et tirées de l'Enquête sur la population active. La durée annuelle du travail est ajustée pour tenir compte des jours fériés tombant durant la période de référence. La méthode d'estimation est conforme aux comptes nationaux.

Canada : Nouvelle série de données communiquées par Statistique Canada, établies principalement à partir de l'Enquête mensuelle sur la population active, complétées par les données de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, de l'enquête annuelle des manufactures et du recensement des mines.

Corée : Données communiquées par le Ministry of Labour à partir du Report on Monthly Labour Survey.

Espagne : Séries communiquées par l'Instituto Nacional de Estadística et élaborées à partir de l'Enquête trimestrielle sur la population active. La rupture de série en 1986/87 est due à des modifications dans l'enquête.

États-Unis : Les estimations sont basées sur des données non publiées fournies par le Bureau of Labor Statistics (BLS). Les estimations de la durée annuelle effective du travail par emploi, tirées de la Current Employment Statistics (CES) et de la Current Population Survey (CPS), ont été multipliées par un, plus le taux de multiactivité tiré du CPS, pour produire des estimations de la durée annuelle effective du travail par actif occupé, comme dans la plupart des pays.

Finlande : Données communiquées par Statistics Finland. La série des comptes nationaux est basée sur une enquête auprès des établissements du secteur manufacturier, et sur l'Enquête sur la population active pour les autres secteurs et les travailleurs indépendants. La deuxième série s'appuie uniquement sur l'Enquête sur la population active.

France : Nouvelles séries pour la période 1990 à 2001 communiquées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) sur la base des comptes nationaux. Les séries de durée du travail ont été révisées principalement pour tenir compte de la modification de la définition du temps de travail lors du passage à la Réduction du Temps de Travail (RTT). Les chiffres pour les années 1979 et 1983 sont des estimations du Secrétariat obtenues en s'appuyant sur l'évolution de l'ancienne série sur la durée annuelle effective du travail pour les années antérieures à 1990. L'INSEE prévoit de publier les estimations pour l'année 2002 en avril 2004. Aussi, les chiffres pour l'année 2002 ont été estimés par le Secrétariat en prolongeant la tendance de la série sur la durée annuelle effective du travail basée sur les données de l'Enquête communautaire sur les forces du travail (voir la note pour la Belgique, le Danemark, etc.).

Islande : Données communiquées par Statistics Iceland basées sur des données émanant de l'Enquête sur la population active. Le temps de travail effectif annuel est déterminé par le produit des horaires journaliers effectifs de travail avec le nombre de jours annuels effectifs de travail. Ces derniers sont exprimés hors jours fériés et congés annuels. Le calcul tient compte des congés annuels tels que stipulés par les contrats de travail qui sont spécifiques pour chaque secteur d'activité.

Italie : Les données, à partir de 1985, sont estimées par le Secrétariat et basées principalement sur l'Enquête communautaire sur les forces de travail (voir la note pour la Belgique, le Danemark, etc.). La tendance entre 1960 et 1985 est tirée d'une série sur la durée annuelle effective du travail de ISTAT et basée sur une enquête spéciale sur l'emploi auprès des établissements ; enquête interrompue en 1985.

Japon : Pour l'emploi total, estimations du Secrétariat basées sur des données émanant de l'enquête mensuelle sur la main-d'œuvre, effectuée auprès des établissements, étendues au secteur agricole et au secteur public ainsi qu'aux travailleurs indépendants sur la base de l'Enquête sur la population active. Pour les salariés, les données sont communiquées par Statistics Bureau, Management and Coordination Agency, et couvrent tous les secteurs d'activités économiques, sauf celui de l'agriculture, sylviculture et pêche et les services publics. Les données de 2001 sur l'emploi total sont provisoires.

**Tableau F. Nombre moyen d'heures annuelles ouvrées
par personne ayant un emploi^a (suite)**

Sources et définitions :

Mexique : Données communiquées par STPS-INEGI à partir de l'Enquête nationale sur l'emploi (bi-annuelle), avec une hypothèse de 44 semaines de travail par an.

Norvège : Données communiquées par Statistics Norway, basées sur les comptes nationaux et estimées à partir de sources diverses, les plus importantes étant les enquêtes auprès des employeurs, l'enquête auprès de population active et les comptes du secteur public.

Nouvelle-Zélande : Données communiquées par Statistics New Zealand provenant de l'enquête trimestrielle sur la population active dont la structure de l'échantillon en continu évite d'avoir recours à des ajustements pour les jours fériés, et autres journées de travail perdues.

Pays-Bas : A partir de 1977, les données sont tirées de « Durée contractuelle du travail » compilée par Statistics Netherlands, à partir des comptes du travail. Les heures supplémentaires sont exclues. De 1970 à 1976, la tendance suit celle des données communiquées par l'Economisch Instituut voor het Midden en Kleinbedrijf, qui portent sur les personnes employées dans le secteur privé sauf agriculture et pêche.

République slovaque : Données communiquées par Statistical Office of the Slovak Republic et basées sur l'Enquête continue sur la population active produisant des résultats trimestriels. La pose pour le repas principale est incluse (une demi-heure par jour) jusqu'en 2001 et exclue à partir de 2002.

République tchèque : Données communiquées par Czech Statistical Office et basées sur l'Enquête trimestrielle sur la population active. La pose pour le repas principale est incluse (une demi-heure par jour).

Royaume-Uni : Les données, à partir de 1984, se réfèrent au Royaume-Uni (Irlande du Nord incluse). La rupture dans la série en 1994/95 est due à une légère modification de la méthode d'estimation de l'emploi. De 1992 à 1995, les chiffres sont tirés directement de l'enquête continue sur la population active. De 1984 à 1991, la série suit la tendance de l'enquête annuelle sur la population active. De 1970 à 1983, il s'agit d'une estimation du Professeur Angus Maddison.

Suède : Séries, à partir de 1996, communiquées par Statistics Sweden, élaborées à partir des comptes nationaux et basées à la fois sur l'Enquête sur la population active et sur des enquêtes auprès des établissements. La tendance entre 1950 à 1995 suit celle de l'ancienne série pour l'emploi total.

Suisse : Données communiquées par l'Office fédéral de la statistique et basées sur l'Enquête sur la population active qui fournit des informations sur les heures hebdomadaires travaillées par trimestre. Les estimations annuelles sont établies également à l'aide de données complémentaires sur les vacances, les jours fériés, et les heures supplémentaires, et étendues afin de correspondre aux concepts des comptes nationaux.

* La version électronique du tableau F a été corrigée et présente des différences par rapport à la version imprimée. Les données qui ont été modifiées sont indiquées en rouge dans le tableau ci-dessus.